



Don Quichotte

N°18

Bulletin de l'association Don Quichotte L'érable 28250 DIGNY Février 2017

Histoire de poteaux

L'électrification de la France commence en 1880. Fils et poteaux représentent le progrès et c'est une époque où le progrès, la science, on y croit! Pas moins de cinq expositions universelles se tiennent à Paris entre 1855 et 1900. Villes et villages s'électrifient progressivement en s'appuyant d'abord sur une production locale d'énergie.

Chaque nouveau poteau est source de fierté. L'ampoule remplace la chandelle.

Simultanément c'est le déploiement du téléphone, un autre miracle de la technologie, et là encore des poteaux, des fils.

Mais 137 années plus tard électricité et téléphone sont devenus des commodités. Il ne viendrait aujourd'hui à l'idée de personne, visitant un appartement ou une maison, de demander s'il y a bien le courant! Souvent le smartphone a remplacé le fixe.

Poteau et fils sont devenus une gêne. Il y a une prise de conscience qu'ils portent atteinte à l'esthétique des villes, des villages et des paysages. De plus chacun a pu constater dans la pratique que les

réseaux aériens sont vulnérables en cas de tempête, de givre ou de pluies verglaçantes (230 000 foyers privés d'électricité le 13 janvier dernier)

Alors, depuis une dizaine d'années, on les enterre (voir notre article dans Don Quichotte n°1 sur l'enfouissement des



réseaux urbains à Senonches et Digny et n°16 indiquant que 31km de ligne 20 000v étaient en cours d'enfouissement sur les communes de Senonches, Mesnil Tomas et Louvilliers les Perches). La

fibre optique a quant à elle été enterrée d'entrée de jeu.

Mais il reste beaucoup de travail à faire car certains coins de notre communauté de commune sont encore défigurés (voir ci dessus photo prise à Laudigerie). Ne serait il pas envisageable de négocier avec le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir (dont la mission première est d'organiser, au plan local, le service public de la distribution d'électricité), un plan pluriannuel de suppression des poteaux et d'amélioration de notre environnement?



Parc naturel régional du Perche

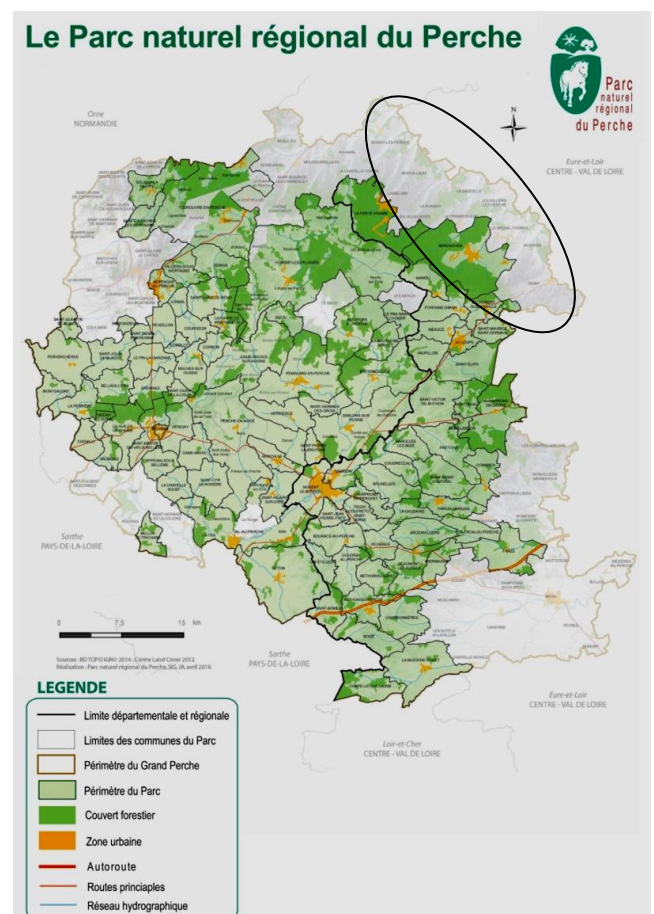
97 communes font partie du Parc naturel régional du perche ce qui veut dire qu'elles ont adhéré à la charte du parc qui est articulée autour de 3 axes majeurs:

- Faire des patrimoines du Perche des atouts pour aujourd'hui et les générations futures.
- Faire de l'investissement environnemental le moteur du projet de développement durable.
- Agir dans la cohérence pour préparer l'avenir avec les habitants et les acteurs du Perche.

Ces trois grandes orientations sont liées entre elles par quatre grands principes d'actions:

- Préserver et valoriser les patrimoines, cœur de l'attractivité du Perche comme des missions du Parc.
- Protéger le climat, la ressource en eau et la biodiversité.
- Enrichir en permanence la liaison entre l'action patrimoniale et l'action économique, encourager la généralisation des démarches de qualité et d'excellence.(Les artisans locaux peuvent ainsi bénéficier de la Marque Parc Savoir-faire pour un bâti de qualité Perche.)
- Veiller dans les actions et leurs retombées à la meilleure équité sociale du territoire.

Curieusement; alors que Senonches et La Ferté Vidame ont adhéré activement à ces objectifs, considérant à juste titre qu'il y allait de l'intérêt général et que cela favoriserait le développement du tourisme et la valorisation du patrimoine bâti, certaines communes¹ se tiennent à l'écart alors qu'elles font partie du périmètre éligible, qu'a leur entrée figure le panneau "Vous entrez dans le Perche" et qu'elles font partie des mêmes communautés de communes que les deux villes mentionnées ci dessus. Au moment ou les communautés du Perche senonchois et de L'Orée du Perche viennent de fusionner ne serait-il pas opportun de remettre à l'ordre du jour leur adhésion à la charte du parc et leur intégration au Parc naturel régional du Perche?



¹ Et notamment (d'Est en Ouest): Digny, Jaudrais, Le Mesnil Thomas, Louvilliers les Perches, La Saucelle, La Puisaye, Les Ressautes



Prix Don Quichotte

Saison 2

Suite au succès du concours photographique 2016 l'association Don Quichotte vous propose de participer à l'édition 2017 de :

100 regards sur notre environnement.

Peuvent concourir:

- Tous les adhérents de Don Quichotte²
- Tous les habitants de la nouvelle communauté de commune des Forêts du Perche
- Tous ceux des communes limitrophes de Digny

Envoyez vos photos dès maintenant³ par mail à **donquichotte28250@yahoo.fr** en indiquant vos noms, prénoms, adresse et n° de téléphone. Vous avez jusqu'au 16 avril 2017 au plus tard pour nous faire parvenir vos œuvres.

Rejoignez le groupe Don Quichotte sur Facebook pour voir en temps réel les premières sélections 2017 à l'adresse suivante:

<https://www.facebook.com/groups/925405700871858/>

Les 100 meilleures photos de l'environnement que nous aimons seront exposées au château de Senonches du 27 mai au 11 juin.

Trois prix seront décernés lors du vernissage du 27 mai en présence de tous les élus.



1er Prix: 400€
2ème prix: 200€
3ème prix: 100€

² Une participation aux frais de 5€ par chèque à l'ordre de Don Quichotte sera demandée aux participants qui ne sont pas adhérents de l'association

³ La participation au concours transfère les droits d'auteur à Don Quichotte



L'électricité éolienne aux abonnés absents...

...sauf sur vos factures!... La ligne CSPE qui est cachée au verso de votre facture représente 10% au moins du montant total de celle ci. C'est votre contribution aux énergies "vertes".

Pourtant, le 6 janvier 2017 alors qu'une vague de froid recouvrait la France la consommation d'électricité de notre pays était assurée à 74% par les centrales nucléaires et les barrages hydrauliques **alors que les énergies**

intermittentes comme l'éolien ne participaient qu'à hauteur de 1,8% du total.

La raison? Quand il fait froid il y a rarement du vent. Fallait y penser avant!

Vous payez donc 10% de plus pour moins de 2% de la production. La nuisance de l'éolien n'est pas seulement visuelle, elle est aussi financière.

Hommage

Le 11 novembre dernier une cérémonie avait lieu devant le monument aux morts de Digny. Comme tous les 11 novembre me direz vous. Certes mais cette année 2016 était particulière: c'était le centenaire de la bataille de Verdun qui vit disparaître tant d'hommes courageux qui ont donné leur vie pour défendre leur pays. Rien que sur Digny 34 morts et plus de 100 blessés alors

que le village comptait 352 familles. Ce fut leur rendre honneur que de faire graver leur nom dans la pierre de la stèle en 1922. Ce sera leur rendre hommage que de rendre ces noms lisibles en taillant proprement chaque lettre au burin et en dorant chaque nom à la feuille. On leur doit bien ça!

Adhérez à **Don Quichotte**

Je soussigné

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal.....Ville.....email:.....

déclare adhérer aux objectifs de Don Quichotte association pour la protection de l'environnement des **Forêts du Perche** et des environs **5 L'érable 28250 DIGNY** et demande à adhérer en tant que:

- Membre et je joins à ce bulletin un chèque de **10€ à l'ordre de Don Quichotte**
 - rajouter **5€ par membre de la même famille**
 - Nom:.....Prénom:.....
 - Nom:.....Prénom:.....
 - Nom:.....Prénom:.....
- Membre donateur et je joins à ce bulletin un chèque de **50€ à l'ordre de Don Quichotte**

A

Le..... Signature